LE PORT DE BREST ÉVOLUE
Nouveau port, nouvelle énergie

Communiqué de presse

Mercredi 12 juillet 2017

Développement du port de Brest
Les travaux avancent, à terre comme en mer

Sous maîtrise d'ouvrage de la Région, propriétaire du site, les travaux d'aménagement et d'extension du port de commerce ont commencé à terre, début janvier, puis en mer, à la mi-mai. Côté rade, deux chantiers progressent parallèlement, dans le respect des délais : la construction du quai EMR, d'une part, celle de la digue d'enclôture du futur polder, d'autre part, pour une durée de 2 à 3 ans, selon les opérations.

Depuis quelques semaines, se sont ajoutées aux allées et venues des camions de chantier, les circulations de bateaux et barges navigant entre les quais et le polder : les travaux maritimes du port de Brest ont bel et bien commencé.

> En mer : le futur quai EMR

Des conduites ont été installées sur le plan d'eau, à l'emplacement de la future structure. C'est là que sont acheminés par la barge Lange Wapper, sur toute l'emprise du quai et ce, **jusqu'à fin juillet**, les graviers destinés à recouvrir les fonds marins vaseux, sur une épaisseur de 1 à 5 mètres. Il s'agit d'« **emprisonner » ces vases** afin d'éviter qu'elles ne se remettent en suspension par la suite.

À terme, le futur quai (**380 m** de long et **100 m** de large), parallèle à la forme de radoub n°3, sera en capacité de réceptionner des **colis très lourds** (10 T/m²), en particulier ceux liés aux énergies marines renouvelables (EMR). Doté d'une plateforme de manutention de 4 ha, il sera directement accolé et relié aux terre-pleins portuaires.

Entreprises en charge des travaux : Groupement EMCC (VINCI Construction, MENARD Agence Ouest, SOCIETE DE DRAGAGE INTERNATIONAL, IDRA Environnement et GTM Ouest)

> En mer : la digue d'enclôture du casier

Dans le prolongement du polder existant, une **digue d'enclôture** est actuellement en construction sur **860 m**, afin de clôturer l'espace gagné sur la mer, de l'extrémité du quai jusqu'à la promenade du Moulin blanc.

Cet ouvrage permettra de constituer **le casier** où seront ensuite stockés les sédiments marins dragués dans le port pour former le nouveau polder : **14 ha de surfaces** gagnées sur la mer qui seront aménagés **après 2020** (2e phase du chantier).

Entreprises en charge des travaux : Groupement BOUYGUES TP RF SAS (DTP, LIZIARD, PIGEON Bretagne Sud, STPA SAS).

A noter que pour ces deux chantiers, l'enlèvement des déchets de grande taille posés sur les fonds matins a été réalisé en amont.

> À terre : terrassement, voirie et réseaux

Les travaux de terrassement et de stabilisation des terre-pleins, engagés depuis janvier, se poursuivront jusqu'en 2019. Il s'agit de **niveler et consolider le polder actuel** (**40 ha**), datant des années 70 et constitué, à la base, de sédiments portuaires peu résistants, pour qu'il puisse accueillir le futur terminal industriel dédié aux EMR.

En cours également, l'aménagement des **voies d'accès** au polder et d'**un parking,** de même que les opérations de génie civil portant sur la création de réseaux : eau potable, eaux usées, éclairage, ouvrage spécifique pour le traitement des eaux pluviales…

Entreprises en charge des travaux :
. pour le terrassement, groupement d'entreprises locales LAGADEC TP, CHARIER TP, MARC SA et INCLUSOL ;
. pour la voirie et les réseaux : agences locales de COLAS, BOUYGUES Énergies et Services, SPAC ;
. pour l'ouvrage de traitement pluvial sur le terminal : groupement MARC SA, CHARIER GC et LAGADEC TP.

Le saviez-vous ?
Pendant 4 ans, **150 personnes en moyenne** seront à pied d'œuvre chaque jour sur ce gigantesque chantier.

> D'ici à fin 2017, la suite des opérations

♦ **Quai EMR** : la **pose de pieux** et **palplanches** constituant la **structure du quai,** débutera **à la fin de l'été**, depuis une plateforme qui progressera en mer sur des pieux provisoires. Suivra la pose des couches de matériaux de carrière et granulats pour construire le remblai arrière du quai.

♦ **Digue :** de la même manière que pour le quai EMR, des **palplanches** seront enfoncées dans le sol pour **constituer la structure** de l'ouvrage puis des matériaux apportés pour remblayer cette structure et **construire la carapace** protégeant durablement la digue de l'action de la mer.

> L'attribution des 4 derniers marchés

Il reste à ce jour 4 lots à attribuer : **3 lots terrestres** (traitement des pollutions concentrées, aménagements paysagers et clôtures, passerelle piétonne et estacade) et un **dernier lot maritime**, particulièrement exigeant, celui des dragages et du remplissage du casier.

♦ **Aménagements paysagers** : **démarrage fin 2017**

Pour une bonne interface entre la ville et le futur polder, la **création d'une promenade** est prévue en bordure des nouveaux terre-pleins avec modelage d'un merlon qui permettra de surplomber le terminal industriel, l'aménagement d'un **belvédère** avec vue sur la rade, ainsi que d'un **sentier côtier**.

Restera alors à construire, en **2019**, une **passerelle piétonne** reliant les deux buttes que formeront, d'un côté, le merlon, et de l'autre, le belvédère. Enfin, une **estacade**, au-dessus de l'eau, prolongera le belvédère.

♦ **Dragages des sédiments : opération complexe**

Le dragage et l'évacuation des sédiments dans le casier d'accueil devraient se dérouler **entre 2019 et 2020**.

Le marché, en cours de passation via une procédure longue, du fait de la complexité des travaux, aboutira **mi-2018.**

Les opérations, délicates, ne pourront en effet se faire de tout temps et en toute saison. Prévues en **deux phases**, elles consistent à approfondir **le chenal d'accès** ainsi que **les souilles des différents quais** (céréales, conteneurs et futur EMR). Les sédiments dragués seront ensuite stockés (**1,25 M de m³**) derrière la digue nouvellement créée.

Les grandes lignes du projet d'aménagement du port

Propriétaire du port de Brest depuis 2007, la Région s'est engagée dans un vaste programme de travaux destiné, d'une part, à développer la compétitivité du site et à améliorer ses conditions d'accès, d'autre part, à accueillir, sur un nouveau terminal, de nouvelles activités industrielles, principalement liées aux énergies marines. Estimé à **220 M€,** le projet comprend **2 grandes phases de travaux** :

◊ **Étape 1 (170 M€ / 2017-2020)** : **création d'un nouveau terminal** (stabilisation des surfaces, digue, quai…) puis dragages, aménagement des 40 ha du polder existant et travaux paysagers. Cette étape est financée par la **Région Bretagne (130 M€)** et ses partenaires : Brest Métropole, Conseil départemental du Finistère et CCI métropolitaine Bretagne Ouest, ainsi que par des fonds européens FEDER.

Cette 1re phase de développement a été décomposée en 10 lots : 6 terrestres et 4 maritimes.

◊ **Étape 2 (50 M€)** : stabilisation de l'extension de 14 ha et aménagement d'infrastructures (2e poste à quai EMR).

Plus d'infos sur www.portbrest.bretagne.bzh

Le saviez-vous ? Partenariat renforcé entre la Région et Eolfi (ferme pilote Groix-Belle-Ile)

***Mardi 11 juillet à Lorient**, la Région Bretagne et EOLFI, développeur de la future ferme éolienne flottante de Groix-Belle-Île, ont renforcé leur partenariat dans le domaine des EMR ; un engagement **de bon augure** pour les futures activités industrielles du port de Brest.*

CONTACTS SERVICE PRESSE - Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh
Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)
www.bretagne.bzh/espace-presse | @bretagne_presse